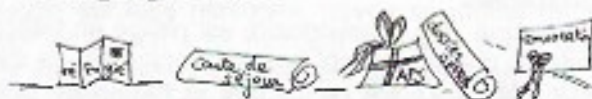


# VOIX DE TRAVERSES

n° 3 - bulletin trimestriel du CASAS

(Collectif d'accueil pour les solliciteurs d'asile à Strasbourg)

## «Père Noël, des papiers...»



Ce cri du coeur d'une Algérienne déboutée, jailli lors d'une de nos rencontres, un sapin qu'elle a orné de «papiers-cadeaux», introduit le 3ème numéro des «Voix de traverses». En cette période d'avant Noël, notre bulletin se veut en effet un écho des désespoirs, mais aussi des espérances, de l'humour, du courage, qui habitent beaucoup de solliciteurs d'asile et ceux qui les accompagnent dans leurs démarches. Il donne pour cela la parole à différentes personnes intervenant à CASAS, ou concernées par nos actions.

Ces témoignages permettent un échange de vues au sens propre : découvrir un autre point de vue, à travers le regard d'un (d'une) autre, une autre culture, une autre manière de ressentir, de raconter...

On rejoint ainsi l'analyse d'Alice Chavannes sur le thème du «choc interculturels», dont nous vous proposons un condensé. Ce temps de fin d'année est aussi un moment de grand déploiement d'énergie à CASAS, avec l'opération des cartes de vœux, la préparation de la fête de Noël, la recherche de nouveaux financements pour 1997. Mais aussi de nouvelles personnes engagées dans nos actions, et initiant des projets : L'arrivée de nouveaux enseignants permet de dédoubler les cours pour débutants. Deux nouvelles stagiaires, des traducteurs bénévoles et de nouveaux accompagnateurs nous ont également rejoints. Et c'est au nom de toute cette équipe que nous vous souhaitons, avec un peu d'avance, de bonnes fêtes de fin d'année.

*Pascale Adam Guarino*

## **Un choc interculturel**

*Alice Chavannes (\*)*

La demande d'asile passe par un formulaire spécial, remis dans les préfectures, et qui, avant de laisser un grand espace pour permettre d'expliquer les motifs qui justifient la demande d'asile, prévoit un questionnaire extrêmement précis sur l'état civil de la personne.

### **un parcours d'obstacles**

Première remarque : Ce questionnaire est rédigé en français, et la plupart des demandeurs d'asile ne sont pas francophones. Ils dépendent ainsi d'un traducteur. Même s'il est admis que le formulaire puisse être rempli en anglais ou éventuellement en espagnol, il faut d'abord pouvoir comprendre ce qui est demandé pour le remplir.

Ensuite, le questionnaire d'état-civil est établi selon des normes françaises. Or un certain nombre de pays, se basant sur d'autres traditions, ont un système d'état-civil complètement différent. Par exemple au Sri-Lanka ou en Ethiopie, le nom du père se mettra devant le nom de l'enfant, se transformant ainsi à chaque génération : Haïlé Selassié donnera ainsi Sélassié Alemayehu à la deuxième génération et Alemayehu Michaël à la troisième. Ou dans les pays sémitiques, où une fois située la grande famille d'appartenance, l'individu est situé dans une suite de filiation : Ali, Ben Mohamed, Ben Larbi Ben Mehdi. Dans certains pays d'Afrique, l'enfant est doté d'un nom qui lui appartient en propre et peut, par exemple, faire référence à son jour de naissance ou à sa place dans la fratrie. C'est ainsi que l'on peut voir des frères ou soeurs biologiques n'avoir aucun nom en commun.

La date de naissance peut être un autre écueil. Dans des pays où l'enregistrement dans un état-civil est peu répandu, ne touche que des populations urbanisées, et où aucun papier n'est requis pour naître, engendrer ou disparaître, l'exactitude d'une date est un souci peu partagé. Il peut aussi arriver que les demandeurs d'asile viennent de pays où le calendrier en vigueur n'est pas le même que notre calendrier grégorien : par ex. le calendrier éthiopien, décalé de plusieurs années par rapport au nôtre, commençant le jour que nous considérons comme le 11 septembre, et comptant 13 mois, ou encore le calendrier iranien, etc.

Autre obstacle : le statut matrimonial. N'est-on pas marié si le mariage n'a pas été enregistré, même si la fête a duré une semaine, que toute la famille et le voisinage étaient présents et que l'on a eu cinq en-

fants élevés en commun ? Par ailleurs, la difficulté de se procurer le moindre papier d'état-civil, le prix souvent élevé qu'ils peuvent coûter (que ce soit en argent, en temps, en déplacement ou en influence) explique que dans certaines régions, ces papiers soient rares ou peu fiables.

### **aucun statut et aucun rôle**

Mais d'autres problèmes se posent, moins immédiatement perceptibles, moins spectaculaires, mais peut-être encore plus fondamentaux.

Le demandeur d'asile n'arrive pas en France comme une page blanche. C'est une personne enculturée dans sa propre société, où il a occupé une place bien définie, et où il avait tous ses repères. Il savait pouvoir compter sur telle personne, devoir se méfier de telle autre, pouvoir fréquenter tel endroit à tel moment et devoir éviter tel autre. Il pouvait à peu près évaluer les conséquences de ses décisions, faire jouer ses réseaux, ses relations, sa famille. Ses appartenances y étaient multiples. Mais lorsqu'il arrive en France et se présente aux autorités, il se trouve dans un milieu quasi inconnu, où il a très peu de repères, aucun statut et aucun rôle.

Cette absence de statut et de rôle est à prendre non seulement au sens sociologique du terme, mais aussi au sens juridique : Le demandeur d'asile est donc véritablement en marge de la société française, et ne pourra commencer à y trouver sa place que lorsqu'il aura accédé au fameux statut juridique de réfugié.



Cette marginalité est d'autant plus mal vécue que souvent les demandeurs d'asile viennent de sociétés où l'individu n'est pas le centre de toute l'organisation sociale. Il arrive dans une société d'accueil où beaucoup des besoins qui, dans sa société d'origine, recevaient une réponse par son groupe d'appartenance (famille ou communauté), sont assurés plus ou moins complètement par un magma incompréhensible d'organismes divers. Le lien social ne se fait plus qu'à travers des relations professionnelles dont il est exclu, ou à travers des institutions professionnalisées telles des administrations ou des services sociaux.

#### **quatre points spécifiques**

En outre, la situation du demandeur d'asile est spécifique sur au moins quatre points :

- il n'arrive pas, dans la majorité des cas, dans une famille qui l'attend, ni dans une communauté de compatriotes déjà structurée.
- son avenir est incertain en France : Ne sachant pas si sa demande va être acceptée, il ne peut savoir quelle durée aura son séjour, et cette incertitude l'empêche de mobiliser toutes ses forces pour une adaptation dont il ne sait pas si elle vaudra les efforts consentis.
- la venue en France n'est pas un acte volontaire, c'est la fuite hors d'un pays où sa sécurité n'est plus assurée, pour un inconnu où il sait qu'il va devoir recommencer sa vie sans les atouts dont il disposait chez lui : maîtrise de la langue et des normes sociales, influence de la famille, situation professionnelle, etc.
- enfin, le demandeur d'asile a cet immense handicap de devoir décrypter au plus vite les normes et les valeurs de la société française, pour pouvoir, dans le mois qui suit son arrivée, présenter une demande qui ait le maximum de chances d'aboutir au statut de réfugié, alors même qu'il se trouve dans une situation de précarité matérielle et psychologique qui lui rend ce décryptage quasiment impossible.

(\*) condensé de «La demande d'asile comme échange interculturel : oppositions de normes, oppositions de valeurs» in *Cultures et Sociétés*, cahiers du CEMRIC n° 7 été 1996 pp. 59-68



## Des demandeurs d'asile racontent...

### Un mariage afghan : Trois jours de fête



**D'**abord, la famille du garçon choisit une jeune fille. Elle fait plusieurs visites avant d'obtenir une réponse. Après une réponse positive, on fait une petite fête pour présenter les deux familles. Ce jour-là, la jeune fille s'habille de linge rose, on fait de la musique et on danse, on échange des bagues de fiançailles. La famille du fiancé donne les cadeaux à la famille de la fiancée, et vice-versa, avec quelques bonbons. Ensuite, la fille et le garçon n'ont pas le droit de coucher ensemble jusqu'au mariage. Quelques jours ou quelques mois plus tard a lieu le mariage : il dure trois jours.

Le premier soir, la famille du fiancé va chez la jeune fille pour mettre du henné sur sa main et son pied, et envelopper sa tête d'un foulard. Le deuxième soir, la famille du garçon loue un grand salon, on invite les familles et les amis. D'abord, la belle-fille s'habille en vert, et un mollah lit le Coran, et écrit quelque chose à propos du mariage sur un papier spécial : ils sont alors mari et femme. La belle-fille change de vêtements et met une robe blanche, et ils apparaissent devant les invités. Les mariés lisent des versets du Coran qu'ils lisent dans un miroir. Ensuite, on coupe les gâteaux. On fait de la musique et on danse jusqu'à minuit. Le troisième jour, on va chez les nouveaux mariés, et on échange encore des cadeaux et de la nourriture.

**Marzia**

### *Nouvel An iranien : «Ma couleur jaune est à toi... »*

**L**e dernier mardi de l'année, les Iraniens font une fête qui a été instituée par un roi qui s'appelait Jamchid (sa religion était sartaucht). Ce soir-là, on prépare un repas spécial. On achète des noix, des pistaches, des abricots secs ou d'autres fruits secs, et des bonbons. On les mélange dans un grand bol, et ça s'appelle «Adjil mercredi soury». On ramasse du petit bois.

Le soir vers 6 ou 7 heures, on commence à faire du feu, et toute la famille à son tour saute par-dessus. On dit au feu : «*Ma couleur jaune est à toi, et ta couleur rouge est à moi !*»

On tire un feu d'artifice. Après le feu d'artifice, on dîne, on sert les «Adjil» comme dessert, et on s'amuse bien jusqu'à minuit.

**Farideh**

**60 prières d'une mère pour ses enfants très jeunes (extraits)**

Que mes enfants soient vraiment très heureux,  
Que leur coeur soit toujours amoureux  
Qu'on ne vole pas leur auto  
Que la vie leur soit souriante, que le bonheur ne les épargne pas  
Qu'ils se souviennent que l'argent ne fait pas le bonheur  
qu'ils se souviennent également que l'argent ne fait pas le malheur  
Qu'ils aient toujours des bonbons, qu'ils aient toujours une vraie maison  
Qu'ils puissent admettre d'avoir tort, que je ne les oublie pas jusqu'à la mort  
Que le matin reste le commencement du jour,  
Que le soir termine chaque journée  
Que l'eau soit toujours humide, qu'ils ne soient pas timides  
Qu'ils assistent à des choses extraordinaires,  
Qu'ils aient de vrais sentiments ordinaires  
Que trop tard n'arrive pas trop tôt  
Que le soleil brille pendant les 365 jours à venir,  
Que la lune leur soit bénéfique.

*Naïma*

**DEs bÉnÉvoles raContent...**

*Cours de français :* **Un nouveau rythme**

Cette année, les cours de français regroupent une trentaine d'élèves d'une dizaine de nationalités. Les Afghans sont les plus nombreux, suivis par les personnes originaires du Sud-Vietnam, du Cambodge et du Sri-Lanka. Quelques Kurdes aussi, venant de Turquie ou d'Iran. L'Afrique est représentée par des Libériens et des Soudanais. Toutes ces personnes ont pu être réparties en deux groupes égaux, en fonction de leur niveau de connaissance du français.

Les débutants sont pris en charge par trois professeurs, chacun assurant deux heures hebdomadaires. L'apprentissage se fait à partir d'objets, permettant l'expression de phrases simples (sujet, verbe, complément), et par l'observation de scènes de la vie courante : place de marché, repas en famille... Les noms des objets, les verbes exprimant des actions, sont alors mis en place.

Le groupe des élèves avancés est suivi par quatre enseignants, selon le même rythme de quatre fois deux heures. Certains cours privilégient la morphologie, la syntaxe et la conjugaison, d'autres favorisent l'expression orale et l'enrichissement du vocabulaire.

Comme les années précédentes, des sorties sont prévues (visite de Strasbourg, ses monuments, ses musées), afin à donner aux élèves une vision plus concrète de notre histoire.

Chaque groupe d'élèves est en constante augmentation, ce qui pose certains problèmes aux nouveaux arrivants. Mais tous sont enthousiastes, et suivent les cours avec beaucoup d'intérêt et de plaisir.

**Bernard Normand et Roger Kapp**  
*professeurs de français*

### *Echos d'un stage :*    **Un lent cheminement vers l'autre...**

Une des premières missions de CASAS est d'accueillir les demandeurs d'asile : Il s'agit de leur dire bonjour, leur offrir un café ou un thé, et leur demander le pourquoi de leur démarche. Quelquefois, un sourire, une main tendue, un café peuvent suffire à cet accueil. Mais généralement, je ressens quelque chose de plus fort face à ces personnes: Bien sûr, elles souhaitent être aidées dans la constitution de leur dossier OFPRA, et Pascale Adam et les accompagnateurs bénévoles se donnent beaucoup de peine afin que cette démarche aboutisse. Mais ce ressentir est, je pense, lié à l'extrême complexité de «sentiments» dont sont gonflées les personnes qui arrivent chez nous. Ayant toutes un parcours plus ou moins jonché de difficultés, certaines paraissent plus fortes que d'autres. Il faut bien comprendre que, indépendamment des motifs qui les ont amenées à demander l'asile politique, elles ont toutes subi une série de traumatismes. Il ne s'agit pas, là, de se substituer au psychologue, mais de bien prendre en compte toutes ces données. C'est pourquoi l'accueil de cette population n'est pas chose anodine, mais certainement un cheminement vers l'autre, lent et profond.

Afin d'aider les demandeurs d'asile dans leur démarche d'insertion dans la société française, Courtney (stagiaire américaine de l'université de Syracuse) et moi-même avons mis en place un atelier de découvertes: activités artistiques, culturelles, manuelles, sportives, etc., afin de permettre à ces personnes de s'exprimer et de se sentir écoutées.

**Joëlle Meyer**  
*stagiaire de l'Ecole d'éducateurs spécialisés*

### **en bref :** encore des réfugiés économiques...

Ce n'était pas arrivé depuis 30 ans : Venus de Russie, des dizaines de milliers de gens arrivent en France. Motif (avoué par la Ligue de protection des oiseaux) : ils manqueraient de nourriture dans leur pays d'origine. Mais que fait donc la Police de l'air et des frontières?



**Des cartes à (s')offrir** CASAS vous propose une nouvelle série de cartes doubles en noir et blanc (avec enveloppes couleur) à 35 F les 6 (voir encart à l'intérieur du bulletin).

Il reste également un petit stock des cartes de l'an dernier, que nous vous proposons à l'unité : 5 F la carte avec enveloppe. Avis aux amateurs !

### revue de presse

Demande d'asile rejetée pour cette jeune Zaïroise sauvagement battue et violée dans les geôles de son pays. Refus identique opposé à un juif du Tadjikistan, alors que ses bourreaux lui avaient gravé à la cigarette une étoile de David sur le ventre (...) La liste est longue de ces rescapés dont l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRO) ne veut pas entendre parler. A telle enseigne qu'une délégation de la Fédération internationale des droits de l'homme notait, en juin dernier, qu'en France «le traitement réservé»

aux demandeurs d'asile avait «franchi le seuil de l'intolérable» (...)

Entre 1993 et 1995 (derniers chiffres publiés), le nombre de bénéficiaires du droit d'asile est tombé de 9 014 à 4 742. Un chiffre ridicule quand on sait ce qui se passe en Afrique ou en Asie. Mais aussi un chiffre à diviser par deux, compte tenu du statut de réfugié accordé aux enfants ou aux conjoints des personnes déjà acceptées sur le territoire national.

in «le Canard enchaîné» 6.11.96

### fable africaine

**Cochon dit : «Les derniers jours, la forêt était meilleure. Tous les animaux étaient contents. Il y avait de l'herbe, l'eau et les arbres. La vie était facile.» - «Ah ! crie le sanglier, nous étions libres partout dans la forêt. Mais aujourd'hui, la vie devient difficile. L'herbe, l'eau et les arbres sont tous finis. Nos enfants ont déjà quitté la forêt pour chercher la bonne vie dehors. Nous restons seulement seuls.»**

**«Là-bas, c'est fini depuis longtemps, dit la girafe. Pas comme avant, où tu avais le droit de faire quelque chose, si tu voulais. Tout est interdit pour un étranger comme nous. Je crois que c'est fini pour nous dans le monde.»**

**«Ah bon !», répond le cochon. «C'est ça», dit le sanglier.**

**«Qu'est-ce qu'on va faire ?», questionne la girafe. «Rien», répond le cochon.**

**Après, tous crient et se dispersent.**

*V.L.O.*